

## FRONT NATIONAL

**ASSOCIATION DES MUSULMANS. Ablis.** Une association des musulmans d'Ablis a été créée. Création confirmée par une parution au Journal officiel. Son propos est de représenter les musulmans de la commune, d'assurer la gestion de leur lieu de culte et d'organiser certaines activités citoyennes et/ou culturelles. Son siège social se situe à la mairie d'Ablis. ■

**PHILIPPE CHEVRIER, Rambouillet.** Les deux élus Front national du conseil municipal de Rambouillet, Philippe Chevrier et Patricia Guilbaud, ont édité un tract qu'ils ont distribué au marché rambolitein samedi dernier, puis distribués dans les boîtes aux lettres. Dans ce document un encart est consacré au « projet de mosquée ». Il y est indiqué que « l'association musulmane Ascufa » (Association socioculturelle franco-africain) a l'intention « d'acheter un bien immobilier à Rambouillet pour en faire une mosquée » pour « remplacer le lieu de culte (NDLR, une allusion faite à la tente implantée esplanade Kennedy - voir ci-dessous) que la muni-

cipalité lui laisse occuper gratuitement, au mépris de nos avertissements ». Et les élus frontistes d'estimer que le non-versement d'un loyer à la commune équivaut « à organiser » un « financement occulte » de l'association. Et Philippe Chevrier d'estimer le loyer mensuel à « 2 à 3.000 € par mois, soit 24.000 à 36.000 € par an. Sur cinq ans, la durée d'occupation du site, cela représente de 120.000 à 180.000 €, soit ce dont l'association dispose pour acheter un bien immobilier ou un terrain ». Enfin, l'élu a tenu à assurer : « je ne fais pas dans l'islamophobie. Je ne suis pas opposé à ce que les musulmans aient un lieu de culte. Je veux juste que la loi soit respectée ». ■

## Rambouillet → Vivre sa ville

**RELIGION** ■ Faute de trouver un local ou un terrain pour bâtir une mosquée, la communauté ramboliteine réagit

## Les musulmans craignent d'être « baladés »

**Craignent d'être « baladés » par les élus, les membres de la communauté musulmane ont décidé d'agrandir la tente où ils prient.**

Ariel Schwarz  
ariel.schwarz@centrefrance.com

Les musulmans Sud-Yvelinois prient depuis cinq ans sous une tente qu'ils ont installée illégalement sur un terrain municipal, esplanade Kennedy, dans le quartier de La Louvière, à Rambouillet (voir notre édition du 15 février). Cette situation ne convient à personne. Ni à la Ville qui se trouve confrontée à cette occupation sans droit. Ni à la communauté qui a bien conscience d'être dans l'illégalité.

La solution ? Toutes les parties sont d'accord sur ce point : que l'association culturelle musulmane de Rambouillet, l'Ascufa (Association socioculturelle franco-africain) se porte acquéreur d'un bâtiment ou d'un terrain à bâtir pour y édifier une mosquée. Or, aucune de ces hypothèses n'a pu aboutir jusqu'à présent, bien que plusieurs possibilités se soient présentées.

**Occupation sans titre**

La dernière laisse, d'ailleurs, un goût amer à Rachid Id Salah, le président de l'Ascufa. « Avant les élections municipales, à la mairie de Rambouillet on nous avait laissé entendre que l'achat d'un terrain dans la zone d'activité du Bel-Air - La Forêt était envisageable ». Malheureusement, la rencontre avec Jean-Frédéric Poisson, le président



**PRIÈRES.** C'est dans cette tente située esplanade Kennedy que les musulmans de Rambouillet se recueillent. Il y a quinze jours ils l'ont agrandi.

de la Communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline, collectivité qui assure la commercialisation des terrains de la zone s'est soldée par un échec. « Alors que nous venions quasiment pour nous engager dans

une procédure d'achat, on nous a expliqué que ces terrains étaient destinés à des entreprises ou à des associations créatrices d'emplois. Comme nous ne rentrons pas dans ces cadres, nous ne pouvons pas prétendre

à acquérir un terrain alors même que nous disposons quasiment de l'intégralité du budget nécessaire à cette acquisition ».

« Pour allumer une gentille petite mèche »

La déception de la communauté est alors immense. Elle l'est à ce point que ces membres décident de réagir. À l'étroit dans leur tente, « le vendredi des personnes prient dehors », ils décident de l'agrandir avant le ramadan. C'est chose faite depuis une quinzaine de jours. Car « la communauté à

■ Une « affaire » suivie par les services de l'État

La difficulté d'acquérir un terrain pour édifier une mosquée à laquelle est confrontée la communauté musulmane sud-Yvelinoise, est suivie de près par les services de l'État. Parmi les éléments qui motivent cette attention, figure l'hypothèse d'une radicalisation de fidèles excédés de devoir prier sous une tente. Cette possibilité, même les membres de la communauté l'envisagent. À l'image de Rachid Id Salah, président de l'Ascufa (Association socioculturelle franco-africaine). « Nous avons bien sûr conscience que cela puisse survenir. D'ailleurs, par le passé, des personnes, toujours de passage, ont tenu des discours de colère par rapport à notre situation ». Des individus rapidement isolés. « Nous les avons pris à part et nous leur avons expliqué qu'il ne se passent pas de cette façon ».

## TENTE

**Agrandissement.** En procédant il y a une quinzaine de jours, à l'agrandissement de la tente qui fait office de lieu de prière, sur l'esplanade Kennedy, dans le quartier de La Louvière, à Rambouillet, la communauté musulmane a agrandi d'environ 4 m<sup>2</sup> l'espace de prière réservé aux hommes, en le portant à, environ, 32 m<sup>2</sup>. Depuis, aucun fidèle ne prie dehors comme cela était fréquemment le cas le vendredi. Parallèlement, un espace de prière a été créé pour les femmes alors que rien n'existait pour elles précédemment. Désormais elles disposent d'environ 16 m<sup>2</sup>. Enfin, un groupe électrogène présenté comme étant très silencieux, fournit l'ensemble en électricité.

l'impression d'être baladée. C'est pourquoi les membres du bureau ont décidé d'allumer une gentille petite mèche en agrandissant la tente ». Un « coup » qui a aussi une portée culturelle : « aujourd'hui, en nous serrant plus personne ne prie dehors et nous avons créé une pièce pour nos sœurs qui, désormais, peuvent prier à leur tour ».

Ce cri d'alarme adressé aux élus pourrait annoncer d'autres actions si la situation devait perdurer. « Nous y réfléchissons ». Ainsi, des initiatives seraient envisagées pour ce mois de juillet. « L'audience sera faible mais c'est parfait ». Le but étant, visiblement, de faire comprendre aux différents acteurs que des actions pourront être conduites lors de périodes plus médiatiquement porteuses. ■

## Le maire en appel au sous-prefet et fin de non recevoir du président

Afin de trouver une issue à leur situation (l'achat d'un terrain à leur faveur), les musulmans de Rambouillet se tournent vers les représentants des deux collectivités territoriales locales, le maire (UMP) de Rambouillet, Marc Robert, et le président (UMP-PCD) de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline (PFY), Jean-Frédéric Poisson.

Marc Robert ignorait avant que *L'écho Républicain* ne l'en informe, que l'Ascufa (Association socioculturelle franco-africaine) a agrandi la tente sous laquelle les fidèles prient, il y a une quinzaine de jours. Au sujet de « la gentille petite mèche »



**ÉLUS.** Marc Robert (à gauche), maire de Rambouillet, et Jean-Frédéric Poisson, président de Communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline.

(voir ci-dessus) comme la qualifie Rachid Id Salah, président de l'Ascufa, le maire indique qu'il ne prend pas cela comme une menace. « La Ville a avec l'Ascufa des entretiens cordiaux ». Cependant, il annonce qu'il va saisir le sous-préfet afin qu'une réunion tripartite soit organisée dans les meilleurs délais.

Quant à Jean-Frédéric Poisson, il explique que si PFY ne peut vendre de terrain à l'Ascufa : « ces terrains sont destinés à des entreprises ou à des associations créatrices d'emplois. Ce n'est pas l'endroit où l'on doit construire une mosquée. Cela n'a pas de sens ». Et de s'éton-

ner : « Je ne sais pas qui les a laissés espérer qu'ils pourraient acquérir l'une de nos parcelles. Dans tous les cas, ce n'est pas moi ». Enfin, celui qui est aussi le député (UMP-PCD) de la dixième circonscription (Rambouillet) des Yvelines, opère un parallèle : « Je n'y peux rien s'ils n'ont pas assez pour acquérir un bâtiment existant. En tout état de cause, ils se trouvent dans la même situation que les paroissiens de Rambouillet quand, dans les années soixante-dix, ceux-ci se sont organisés pour faire construire l'église Sainte-Bernadette dans le quartier de La Louvière ». ■